



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences sociales

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Descartes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences sociales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006488

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Centre Henri Piéron à Boulogne-Billancourt et Faculté de Sciences humaines et sociales rue des Saints-Pères à Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence mention *Sciences sociales* de l'Université Paris-Descartes est une licence pluridisciplinaire où dominant la sociologie et la démographie, l'ethnologie, la philosophie, auxquelles peuvent s'ajouter d'autres disciplines (économie, histoire, etc.) au fil du cursus. Les enseignements d'ouverture proposés en début de cursus offrent aux étudiants la possibilité d'une réorientation vers les sciences du langage, la psychologie ou les sciences de l'éducation.

Les enseignements dispensés dans cette mention de licence permettent tout d'abord d'acquérir des savoirs fondamentaux en sciences sociales. Cette mention vise également le développement de compétences spécifiques autour de l'analyse des questions sociales, du recueil d'informations et de données à l'interprétation et à la mise en forme rédactionnelle des analyses en passant par la construction d'enquêtes, qu'il s'agisse d'enquêtes qualitatives ou quantitatives. Des compétences additionnelles sont également apportées en anglais et en informatique.

Cette acquisition de savoirs et de compétences se fait dans le cadre de cours magistraux, mais aussi de travaux dirigés (TD), ce mode d'enseignement en petits groupes étant privilégié en première et deuxième années de licence (L1 et L2), en particulier pour les enseignements de méthodologie dans le cadre de certains desquels les étudiants sont amenés à réaliser eux-mêmes des enquêtes. Ces savoirs et compétences font l'objet d'évaluations régulières dans le cadre du contrôle continu qui est le mode d'évaluation dominant en L1 et en L2.



En troisième année de licence (L3), trois parcours s'offrent aux étudiants : un parcours généraliste *Sciences sociales*, un parcours *Sciences sociales appliquées* qui se distingue par un stage professionnel obligatoire, et un parcours *International* dans le cadre duquel l'étudiant suit un semestre d'études à l'étranger dans l'une des universités avec lesquelles ont été développés des liens privilégiés.

Les savoirs et savoir-faire acquis permettront au titulaire de la licence mention *Sciences sociales* d'exercer par exemple dans le domaine de l'expertise sociale, ou dans tout autre domaine où l'expertise de l'enquête sociologique est utile, qu'elle s'appuie sur des démarches quantitatives ou qualitatives auxquelles il aura été également formé. Ils pourront aussi lui donner des atouts pour se présenter à différents concours (concours administratifs, concours de l'enseignement ou du travail social) ou lui permettre d'accéder à divers masters du domaine des *Sciences humaines et sociales*. Les étudiants seront aidés par l'équipe enseignante - et chacun le sera spécifiquement par un enseignant référent qui lui sera attribué - dans la construction de leur projet professionnel ou d'études. A cette aide individualisée s'ajouteront une unité d'enseignements (UE) spécifique sur le projet professionnel de l'étudiant (PPE) et des conférences sur différents métiers.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est bien renseigné et clairement rédigé. Il présente un projet pédagogique clair, en cohérence avec les objectifs professionnels ou avec les poursuites d'études réalisées par les étudiants. Les compétences visées par la licence sont bien identifiées.

Le nombre d'heures d'enseignement a été porté à 1 500 en conformité avec l'arrêté Licence. Toutefois, on note que l'échelle entre l'affectation en crédits européens et le coefficient dont est dotée chaque unité d'enseignement n'est pas respectée. L'encadrement des étudiants dans les TD est renforcé en L1 et limitera sans doute les « abandons » ou les échecs dans les premières années de la licence (actuellement, le taux d'abandon en L1 se situe autour de 15 % et le taux d'ajournés voisine 50 %). Les étudiants de L1 bénéficient également de contrôle continu intégral dans la majorité des UE, cette modalité de contrôle restant cependant présente en L2 et L3 associée à d'autres. Les réorientations sont facilitées par les enseignements d'ouverture proposés en début de cursus, notamment en sciences du langage, psychologie ou sciences de l'éducation (elles concernent 10 à 15 étudiants par an dans un sens ou dans l'autre). Toutefois, les passerelles vers les licences professionnelles de l'établissement, très attractives, sont limitées pour les étudiants de la mention *Sciences sociales* et devraient être renforcées.

Trois parcours sont introduits en L3, mais ils ne sont pas assez différenciés les uns par rapport aux autres : ils correspondent à des modalités d'études différentes (stage ou séjour à l'étranger) plus qu'ils ne visent l'acquisition de savoirs ou de compétences vraiment différenciés. Quels enseignements spécifiques recouvrent-ils en dehors du stage pour l'un et du semestre à l'étranger pour l'autre ? Que recouvre exactement le « stage long » en termes de contenu ou même seulement de « longueur » ? On note cependant la bonne ouverture internationale de cette formation dont une quinzaine de L3 et une dizaine de L2 suivent un semestre à l'étranger chaque année, ce qui sera encore encouragé par le nouveau parcours *International*.

Les dispositifs d'aide à la réussite ont été développés et sont placés sous la coordination d'un enseignant responsable : chaque étudiant bénéficie d'un enseignant référent, des tuteurs accueillent les étudiants en début d'année et semblent participer à des enseignements de mise à niveau ; mais ceux-ci sont mentionnés sans plus de précision sur les modalités de sélection de leurs bénéficiaires ni de leur organisation concrète.

Les étudiants sont aidés dans l'élaboration de leur projet professionnel par leur enseignant référent, mais aussi par l'unité d'enseignement (UE) projet personnel de l'étudiant (PPE). Des réunions d'information sur les poursuites d'études ou sur des métiers sont proposées. Les étudiants sont au contact de professionnels, mais ceux-ci sont le plus souvent issus du monde académique et leurs interventions trop peu présentes en L3. Un enseignant responsable de l'insertion professionnelle a été nommé. Néanmoins, comme ailleurs, les efforts en vue de l'insertion professionnelle des étudiants butent un peu sur la méconnaissance de leur devenir réel : les étudiants poursuivant en master, surtout si ce sont ceux de l'Université, sont connus (environ 60 % des étudiants diplômés de L3), mais le devenir réel des diplômés de licence ou des sortants non-diplômés reste mal connu. On note cependant les efforts de l'équipe pour analyser les quelques données disponibles.

Le pilotage de la licence est l'un de ces points forts. Une équipe réduite de 7 personnes (parmi plus de 30 enseignants statutaires, auxquels s'ajoutent des contractuels et des professionnels ainsi qu'un secrétariat pédagogique de deux personnes) - transformée en conseil de perfectionnement avec la présence de professionnels



intervenant dans la licence - se réunit régulièrement pour traiter de questions ponctuelles ou techniques, tandis que des réunions plénières se tiennent deux fois par an.

Des actions de valorisation sont menées régulièrement en direction des lycéens dans le cadre des journées portes ouvertes mais aussi d'actions plus ciblées (Cap en fac, Cordées de la réussite) dans le cadre desquelles des élèves de Terminale visitent l'Université et peuvent assister à des cours. La licence mention *Sciences sociales* de l'Université Paris Descartes a une bonne attractivité : avec des effectifs d'inscrits pédagogiques en L1 à plus de 300 (nombre en croissance régulière des dernières années), et d'environ 180 en L2 et 190 en L3.

- Points forts :
  - Projet pédagogique clair et cohérent.
  - Partenariat solide avec la *Psychologie*, les *Sciences du langage* et les *Sciences de l'éducation* dans le cadre du « Portail des sciences sociales ».
  - Existence d'un référentiel de compétences auquel se réfère la description de chaque UE.
  - Pilotage bien organisé, avec un conseil de perfectionnement déjà mis en place et des responsables de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle bien identifiés.
  - Mobilisation de l'ensemble de l'équipe dans le dispositif des enseignants-référents.
  - Bonne ouverture internationale de la mention et encouragement à la mobilité étudiante dans le cadre du nouveau parcours *International*.
  
- Points faibles :
  - Parcours trop peu différenciés, sans objectifs bien distingués, ni choix d'options spécifiques, sinon le stage pour l'un et le semestre à l'étranger pour l'autre.
  - Dispositif de mise à niveau trop flou quant aux modalités d'identification des étudiants concernés et de leurs difficultés, et quant à l'articulation concrète avec le tutorat.
  - Présence trop limitée de professionnels dans la formation (en dehors de professionnels de l'Education nationale et de la recherche) et interventions de ces professionnels trop concentrées sur la L1 ou la L2.
  - Difficultés d'accès des étudiants aux licences professionnelles de l'établissement alors qu'elles semblent très prisées par ceux-ci.
  - Non-respect de l'échelle entre l'affectation en crédits européens et le coefficient dont est dotée chaque unité d'enseignement

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de rendre plus lisible la spécificité des parcours 2 (*Sciences sociales appliquées*) et 3 (*International*) par rapport au parcours généraliste intitulé *Sciences sociales*, notamment en précisant les objectifs et les contenus possibles du stage obligatoire du parcours « appliqué » ou en les distinguant par des unités d'enseignement à choix.

Une clarification des modalités des enseignements de mise à niveau et de la manière dont sont identifiés les étudiants susceptibles de les suivre serait bienvenue.

Il faudrait renforcer encore la présence de professionnels diversifiés ou du moins les mobiliser davantage pour leurs compétences spécifiques et les informations et les contacts qu'ils peuvent transmettre aux étudiants s'agissant de leur insertion professionnelle en fin de cursus.

Des enseignements spécifiques susceptibles d'orienter vers les licences professionnelles de l'établissement pourraient être mis en place pour faciliter l'intégration de ces étudiants vers ce cursus lorsqu'ils le souhaitent.

Les efforts de connaissance de la population étudiante et de son devenir, ou de l'évaluation qu'elle fait des enseignements et des formations seraient à poursuivre, par exemple pour obtenir de meilleurs taux de réponse s'agissant de l'évaluation ou pour avoir des informations sur le devenir des diplômés ou des non-diplômés de licence.

Il conviendrait de repecter l'échelle entre l'affectation en crédits européens et le coefficient dont est dotée chaque unité d'enseignement au regard des dispositions de l'arrêté « licence » du 1<sup>er</sup> août 2011.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement



## Licence Vague D

**Demande : n° S3LI140006488**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention Sciences sociales**

L'évaluation positive obtenue à propos du projet pédagogique, des dispositifs d'aide à la réussite, du pilotage de la licence, est un encouragement à maintenir les points forts relevés.

Dans les recommandations pour l'établissement, on trouve des pistes pour corriger les points faibles relevés mais aussi un effort à poursuivre. Il s'agit d'aller plus loin, d'une part dans la connaissance de la population étudiante et de son devenir, d'autre part dans la connaissance de l'évaluation qu'elle fait des enseignements.

- **La population étudiante** est connue par ses origines et sa composition mais moins dans son devenir. Si les orientations nombreuses vers les masters, en particulier au sein de l'établissement, permettent de suivre les « cohortes », il est vrai que l'information sur les débouchés de ceux qui partent directement après la licence est plus lacunaire. Quant à la connaissance du devenir des non diplômés, elle est quasi inexistante. Des enquêtes ont été lancées à l'échelle de l'établissement depuis 2012 et commencent à donner ces informations pour les diplômés. L'équipe de pilotage pourrait suivre de plus près les abandons, surtout en cours de L1, presque « à chaud ».
- **L'évaluation des enseignements par les étudiants** est mise en œuvre depuis plusieurs années sur Moodle. L'outil est facile de maniement et l'équipe de pilotage est preneuse des pistes d'amélioration. Toutefois, on note une baisse tendancielle des taux de réponse : ils sont moins bons en L3 qu'en L1 ; au second semestre qu'au premier ; en 2012-2013 qu'en 2011-2012. Pour creuser certains aspects, il a même été nécessaire de revenir à un format papier, distribué en amphi ou dans les TD. Là, on arrive à des taux de réponse de 85%. Cela a été fait par exemple en anglais pour ajuster l'enseignement aux besoins exprimés.

Des pistes sont proposées pour corriger les points faibles relevés :

- **Les trois parcours envisagés pour la troisième année semblent trop peu différenciés**, sinon par le stage obligatoire pour le plus professionnel et par le semestre à l'étranger pour le plus international.

Il convient en effet de mieux distinguer les objectifs : le professionnel est pour ceux qui visent une sortie sur le marché du travail après la licence ou un master professionnel ; l'international est pour ceux qui veulent maîtriser plusieurs langues vivantes et faire des études à l'étranger ; le plus classique insiste sur l'orientation vers les masters recherche. En revanche, il paraît délicat de trop fléchir des options spécifiques à chaque parcours. On cherche à éviter des liens trop « disciplinaires » (sociologie d'enquête pour la recherche ; anglais et informatique renforcés pour le professionnel ; ethnologie pour l'interculturel).

- **Le dispositif de mise à niveau est à clarifier**

C'est vrai que le dossier détaille plus le tutorat d'accueil que le volet accompagnement du tutorat. Plusieurs précisions peuvent être apportées, au vu des remarques faites. Le dispositif de mise à niveau est proposé prioritairement en L1. Il est assuré par l'équipe





des tuteurs, coordonnée par la responsable de l'aide à la réussite. L'offre principale de mise à niveau est : d'une part en argumentation écrite (capacité à comprendre un sujet, mobiliser ses connaissances, élaborer un plan, rédiger, etc.) ; d'autre part en analyse de documents chiffrés (éléments de statistique, lecture de tableaux croisés, etc.). Les listes d'étudiants prioritaires ainsi que certains supports sont fournis par les responsables d'UE qui détectent le plus vite et le plus facilement les étudiants en difficultés, ainsi que les types d'épreuves sur lesquels ils ont buté. Ces responsables sont ceux de : théorie sociologique, méthodes, ethnologie, statistiques. Toutefois le principe du volontariat est appliqué et on constate que les bénéficiaires sont des étudiants moyens mais pas les plus fragiles. Ces derniers ne viennent pas beaucoup aux mises à niveau. Au résultat, le dispositif est utile car il cible des personnes qui ne sont pas loin de la barre et que cela aide. Mais il passe à côté des plus faibles, et qui sont rarement volontaires pour venir. Le débat, très controversé au sein de l'équipe pédagogique, est de savoir s'il faut rendre une mise à niveau obligatoire ? voire la confier à des enseignants-chercheurs et pas seulement à des tuteurs-étudiants, même dévoués et compétents.

- **La présence de professionnels est trop limitée** (en dehors de ceux de l'Education Nationale ou de la recherche).  
C'est indéniable. Il serait facile de puiser dans le vivier des anciens ou des partenaires. Il faudra le faire, en particulier en L3, surtout avec un parcours professionnel. La crainte de certains collègues est de voir se réduire des occasions d'enseigner, jusqu'ici réservées à de jeunes thésards et désormais confiées à des intervenants d'entreprises, associations, syndicats, administrations.
- **L'accès à des licences professionnelles**, prisées dans le cadre de souhaits de réorientation, est très difficile. L'équipe de pilotage est la première à s'en plaindre, rejoignant ainsi les étudiants qui formulent ce vœu. Le CEVU de l'établissement va encore densifier les passerelles, en particulier vers l'IUT. Cependant ces licences professionnelles sont souvent plus prestigieuses que les licences généralistes. Nombre d'étudiants arrivent en L1 de sciences sociales parce qu'ils n'avaient pas été pris en IUT. Ils ne demandent qu'à s'y réorienter, même si beaucoup se prennent au jeu des sciences sociales.
- Enfin, l'échelle entre l'affectation en crédits européens et le coefficient dont est doté chaque unité d'enseignement est remise en conformité avec l'arrêté – licence – du 1<sup>er</sup> août 2011.